



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du 25 octobre

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Anthony RINGEVAL - Marc TINCHON -

JOURNEE DU 5 OCTOBRE 2022

U13 D4 – GROUPE B

Rencontre 25091126 : OLYMPIQUE BURBURE (b) / ES ALLOUAGNE

Réserves technique de BURBURE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/3

Amende de 17 € à BURBURE

JOURNEE DES 15 ET 16 OCTOBRE 2022

SENIORS – D1 – POULE A

Rencontre 24716938 : USA LIEVIN – US SAINT-POL(b)

Réserves d'avant match de l'USA LIEVIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 17 € à LIEVIN.

SENIORS – D4 – POULE C

Rencontre 24731923 : RC LABOURSE (b) – OS ANNEQUIN (b)

Réserves d'avant match du RC LABOURSE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 17 € à LABOURSE.

SENIORS D7 – GROUPE B

Rencontre 25052942 : RC CALONNE / AS LYSSOIS (b)

1^{er} forfait de LYSSOIS.

CALONNE bat LYSSOIS par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LYSSOIS

Match retour à CALONNE

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24950987 : FC HINGES / FC MONTIGNY

1^{er} forfait de MONTIGNY

HINGES bat MONTIGNY par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à MONTIGNY

Match retour à HINGES

U16 FEMININES A 8 – GROUPE A

Rencontre 25202051 : FC DAINVILLE / US BIACHE

1^{er} forfait de DAINVILLE

BIACHE bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à DAINVILLE

COUPE FEMININES A 7

Rencontre 25311389 : US SAINT POL / CS HABARCQ

Forfait d'HABARCQ

SAINT POL bat HABARCQ par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à HABARCQ

BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

Rencontre 25308725 : AS BAILLEUL / BEAUMETZ SUD ARTOIS

2eme forfait de BEAUMETZ

BAILLEUL bat BEAUMETZ par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à BEAUMETZ

BRASSAGE U17

Rencontre 25308739 : AS BBV / USO LENS

1^{er} forfait d'USO LENS

AS BBV bat LENS par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LENS

BRASSAGE U16

Rencontre 25308905 : FC CAMBLAIN / E. FREVENT/CROISETTE

2eme forfait d'E. FREVENTCROISETTE

CAMBLAIN bat FREVENT par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à E. FREVENTCROISETTE

BRASSAGE U14

Rencontre 2539028 : AS SALOME / AS TINCQUIZEL

1er forfait de TINCQUIZEL

SALOME bat TINCQUIZEL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à TINCQUIZEL

U11 MATIN DU – GROUPE N

Rencontre 25216826 : AFC LIBERCOURT (c) / US COURCELLES (b)

1^{er} forfait de COURCELLES

LIBERCOURT bat COURCELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à COURCELLES

Match retour à LIBERCOURT

U13 D4 – GROUPE K

Rencontre 25091417 : FC AUHEL / US HEUCHINLISBOURG

Réserves techniques d'HEUCHIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 6/1

Droits confisqués.

Amende de 17 € à HEUCHINLISBOURG

U13 FEMININES A 8 – GROUPE B

Rencontre 25201862 : SC ANZIN / ASSB OIGNIES

Réserves d'après match d'OIGNIES, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/0

Droits confisqués.

Amende de 17 € à OIGNIES

_Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.